

## Nouveau Centre de validation des compétences pour le coiffeur à Bruxelles

**Le centre de formation Coach Bruxelles devient Centre agréé de validation des compétences pour le métier de coiffeur autonome. Il a été officiellement inauguré par le Ministre bruxellois de l'Emploi et de la Formation, Mr Didier Gosuin ce 18 mai.**

A partir de ce mois de mai 2015, les chercheurs d'emploi et travailleurs qui ont de l'expérience en tant que coiffeur autonome peuvent certifier leurs compétences dans le Centre Coach Bruxelles **en obtenant un Titre de compétence**.

Le Titre de Compétence est un véritable **outil de référence lors d'un recrutement**. Le Titre de Coiffeur autonome (Catégorie 3) est aussi la preuve des compétences professionnelles pour l'**accès à la profession**. Les connaissances en gestion doivent être acquises par ailleurs. Une belle opportunité pour les 584 demandeurs d'emploi bruxellois (Observatoire bruxellois de l'emploi, décembre 2014), ayant les compétences adéquates.

*Eduarda a acquis son expérience professionnelle au Portugal. Elle a suivi des cours du soir pendant 3 mois en gestion et obtenu son Titre de compétence de Coiffeur autonome en une journée dans le Centre Coach de Gosselies. Grâce à ces deux éléments, elle a pu se rendre auprès d'un guichet d'entreprise et obtenir son accès à la profession. Elle a maintenant son propre salon à Saint-Gilles. Elle aimerait maintenant partager son savoir et devenir formatrice.*

Afin d'obtenir un Titre de compétence « Assurer des services complets en toute autonomie », les candidats doivent réussir une épreuve de validation des compétences. Elle consiste à démontrer la maîtrise des compétences du métier lors d'une mise en situation établie et jugée par des professionnels du métier. Les candidats devront en effet prouver leur professionnalisme en déterminant les techniques à mettre en œuvre pour réaliser notamment une coupe homme, une coupe dame et une coloration.

Pour Monsieur Dumont, président du Fonds sectoriel, le Titre de compétence est face aux patrons un outil intéressant qui atteste des compétences des chercheurs d'emploi. Par ailleurs, un travailleur peut également passer de la catégorie 2 (Coiffeur travaillant sous guidance) à la catégorie 3 (Coiffeur autonome) en obtenant le Titre de Coiffeur autonome.

Ce nouveau Centre de validation bruxellois fait partie du réseau de centres de formation de l'Asbl Coach dédiée aux domaines et aux métiers des soins aux personnes reprenant les secteurs de la coiffure, du fitness et de l'esthétique et dépendant du Fond de sécurité d'existence de la Commission paritaire 314. Le réseau de l'Asbl Coach compte déjà d'autres Centres de validation (en convention avec Le Forem) agréés à Charleroi et à Liège pour les métiers de coiffeur et de coiffeur autonome. Conformément à l'accord de coopération de 24/7/2003 relatif à la validation des compétences, le Fonds de sécurité d'existence de la CP 314 s'est lié par convention à Bruxelles Formation, l'un des opérateurs du Consortium de validation des compétences.

Depuis 2005, 287 Titres de compétence ont été délivrés pour le secteur de la coiffure à Bruxelles et en Wallonie. 61,5% des candidats sont des chercheurs d'emploi et majoritairement des femmes. A Bruxelles, l'EFP est agréé comme Centre de validation pour le métier de coiffeur (Catégorie 2) depuis 2007.

Plus de 20.000 Titres de compétence ont été délivrés tous secteurs confondus.

**Contacts pour information et inscription :**

- Site de la validation des compétences : [www.validationdescompetences.be](http://www.validationdescompetences.be)
- Centre Coach Bruxelles pour le métier de Coiffeur autonome (catégorie 3), 0470 47 59 95 ou 071 36 64 28, Rue Marguerite Bervoets 136 - 1190 Forest, [www.coachbelgium.be](http://www.coachbelgium.be)
- EFP pour le métier de Coiffeur (catégorie 2), 02 370 86 13, Rue de Stalle 292b- 1180 Bruxelles, [www.efp-bxl.be](http://www.efp-bxl.be)

---

**Contacts presse :**

**Sébastienne MISONNE** - Chargée de Communication pour le Consortium de validation des compétences - 0495/546.326-  
[s.misonne@cvdc.be](mailto:s.misonne@cvdc.be) - [www.validationdescompetences.be](http://www.validationdescompetences.be)

**Anne-Céline KAIRIS** – Consultante sectorielle – 0473/36.00.17 – [anne.celine.kairis@coiffure.org](mailto:anne.celine.kairis@coiffure.org) - [www.coiffure.org](http://www.coiffure.org)